



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-seizième session

Rome, 4-5 septembre 2002

**RAPPORT DE SITUATION SUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL ET LE
RÈGLEMENT DES INTÉRÊTS**

1. La présentation de ce document a été modifiée par rapport aux années précédentes afin de fournir aux membres du Conseil des informations concises et à jour sur la situation des arriérés au 31 juillet 2002. Le présent document fournit les renseignements suivants:

- évolution des arriérés par région par rapport à l'an dernier;
- tableau récapitulatif des emprunteurs ayant des arriérés dépassant 75 jours, et
- emprunteurs ayant des plans de règlement des arriérés

2. En ce qui concerne les emprunteurs ayant des plans de règlement des arriérés, l'attention est appelée sur le fait que, seul parmi les pays concernés (Cameroun, Congo, Guinée-Bissau, Niger et Sierra Leone), le Congo ne respecte pas son plan. Les arriérés de la Guinée-Bissau seront officiellement réglés dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés une fois que l'emprunteur aura atteint le point d'achèvement.



ÉVOLUTION DES ARRIÉRÉS PAR RÉGION PAR RAPPORT À L'AN DERNIER
au 31 juillet 2002
(en milliers de USD)

Région	Nombre de prêts	Remboursement du principal	Intérêts et commissions de service	Montant total des arriérés	Pourcentage
Afrique I					
Au 31 juillet 2002	45	23 069	10 514	33 583	48
Au 31 juillet 2001	34	20 778	9 553	30 331	52
Afrique II					
Au 31 juillet 2002	18	2 750	842	3 592	5
Au 31 juillet 2001	13	1 117	531	1 648	3
Asie et Pacifique					
Au 31 juillet 2002	3	615	42	657	1
Au 31 juillet 2001	5	47	134	181	0
Amérique latine et Caraïbes					
Au 31 juillet 2002	6	12 163	5 877	18 040	26
Au 31 juillet 2001	4	10 552	4 821	15 373	27
Proche-Orient et Afrique du Nord					
Au 31 juillet 2002	20	10 263	3 401	13 664	20
Au 31 juillet 2001	9	7 901	2 699	10 600	18
Total pour l'ensemble des régions					
Au 31 juillet 2002	92	48 860	20 676	69 536	100
Au 31 juillet 2001	65	40 395	17 738	58 133	100

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EMPRUNTEURS AYANT
DES ARRIÉRÉS DÉPASSANT 75 JOURS
(en milliers de USD)**

Emprunteur	Nombre de jours	Principal	Intérêts	Montant total des arriérés
Libéria *	4 756	10 062	5 118	15 180
Cuba *	4 650	11 158	5 586	16 744
Somalie *	4 200	8 428	2 807	11 235
Congo, R.D. du *	3 526	5 516	2 480	7 996
Cameroun	2 850	207	0	207
Congo	2 850	1 991	642	2 633
Niger	1 996	446	141	587
Sierra Leone	1 456	1 386	652	2 038
Guinée-Bissau	1 350	948	336	1 284
Togo	676	1 086	418	1 504
Îles Salomon	646	126	42	168
République centrafricaine	480	771	330	1 101
Soudan	300	1 201	475	1 676
Zimbabwe	300	1 779	477	2 256
Djibouti	240	41	13	54
Seychelles	196	68	36	104
Guinée	90	70	138	208
Corée, R.P.D.	90	489	0	489
Burundi	76	199	97	296
Total		45 972	19 788	65 760

* Au 31 juillet 2002, aucun programme de règlement des arriérés n'avait pu être préparé pour ces pays dont les arriérés représentent 74% du total des arriérés à l'égard du FIDA.

EMPRUNTEURS POUR LESQUELS UN PLAN DE RÈGLEMENT DES ARRIÉRÉS A ÉTÉ APPROUVÉ

Au 31 juillet 2002

Cameroun

Le Président a approuvé le 9 août 1995 un plan de règlement des arriérés prévoyant un paiement initial de 1 550 000 USD et le règlement du solde, soit 8 653 642,43 USD en 18 versements semestriels de 480 758 USD à compter d'octobre 1995. Lors de sa session d'avril 2001, le Conseil d'administration a approuvé un allègement de dette en faveur du Cameroun dans le cadre de l'Initiative PPTE sous réserve que l'emprunteur respecte le plan de règlement des arriérés. C'est pour l'instant le cas.

Congo

Lors de sa session de décembre 2000, le Conseil d'administration a approuvé un plan prévoyant un paiement initial de 5 038 814 FRF, le solde soit 23 243 858 FRF devant être réglé en 10 versements semestriels de 2 324 386 FRF chacun, à compter du 1^{er} septembre 2001. Malheureusement, l'emprunteur n'a pas été en mesure d'effectuer le règlement prévu en septembre, ce qui rend l'accord nul et non avenu.

Guinée-Bissau

Lors de sa session d'avril 2001, le Conseil d'administration a approuvé pour le pays un allègement de dette dans le cadre de l'Initiative PPTE. Les arriérés seront annulés une fois que le pays aura atteint le point d'achèvement. La Guinée-Bissau bénéficie dans l'intervalle d'un allègement intérimaire.

Niger

Lors de sa session d'avril 2001, le Conseil d'administration a approuvé un allègement de dette dans le cadre de l'Initiative PPTE. Les arriérés seront annulés une fois que le point d'achèvement sera atteint, sous réserve que l'emprunteur soit à jour dans le règlement du service de sa dette. Jusqu'à présent, tous les versements prévus par le plan ont été effectués.

Sierra Leone

L'emprunteur n'ayant pas respecté le plan de règlement approuvé par le Conseil d'administration lors de la session de septembre 1999, un nouveau plan de remboursement des arriérés a été approuvé en décembre 2001. L'emprunteur respecte ce plan mais n'a pas reçu les rapports de facturation pour les montants venant à échéance le 15 juillet 2002, qui sont à ce jour impayés. Ces rapports ont été communiqués au début du mois d'août.